



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suicides de policiers

Question au Gouvernement n° 4761

Texte de la question

SUICIDES DE POLICIERS

M. le président. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Monsieur le Premier ministre, depuis le 1er janvier, onze policiers se sont donné la mort. Je souhaite que nous ayons une pensée pour eux, pour leurs familles et pour leurs camarades. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I et LT.)*

Ces tragédies nous rappellent une triste réalité : les conditions de travail de la police sont de plus en plus difficiles, voire insupportables. Les effectifs sont insuffisants, et les policiers sont pris pour cibles dans de nombreuses cités, mais aussi stigmatisés par certains hommes politiques. Il est inadmissible que certains élus de la République tiennent des propos haineux envers nos forces de l'ordre.

Notre police mérite toute notre considération : elle est la garantie de notre sécurité et de l'intégrité du territoire dans un contexte de tensions croissantes et d'explosion de la délinquance. Elle garantit la présence de la République dans des territoires où la sécurité est mise à mal.

Le Gouvernement doit prendre le sujet à bras-le-corps et entendre cette détresse humaine. Nos forces de l'ordre ont besoin d'un soutien rapide et efficace. La cellule de soutien psychologique disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre depuis 2019 n'est pas suffisante.

La réponse pénale n'est pas non plus à la hauteur du travail de terrain de nos forces de l'ordre. Le voyou qui touche à un uniforme doit dormir le soir même en prison. Cela fait cinq ans que nous vous demandons de remettre de l'ordre dans la rue.

Nous ne pouvons pas accepter que certains serviteurs de la République préfèrent la mort à la vie.

Monsieur le Premier ministre, ma question sera simple : allez-vous enfin agir pour restaurer l'autorité ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Je tiens à vous remercier d'aborder ici ce sujet grave. Je me joins évidemment, comme l'ensemble du Gouvernement, aux pensées que vous avez pour ces personnes et leurs familles. Oui, le ministère de l'intérieur a enregistré douze suicides depuis le début de l'année, et je sais la douleur insupportable de leurs familles et de leurs collègues.

Je veux commencer par saluer le travail mené par Christophe Castaner, alors ministre de l'intérieur, qui a eu le courage de s'attaquer à ce sujet tabou.

M. Pierre Cordier. Ah oui ?

M. Maxime Minot. Il est où, là ?

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. Franchement, sur ce sujet, s'il vous plaît, non !

M. Hervé Berville. Et Christian Jacob, où est-il ?

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée. C'est un sujet essentiel, que le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin et moi-même suivons personnellement. À notre demande, nous recevrons ce vendredi les syndicats policiers, mais aussi les associations qui se sont constituées pour travailler sur ce sujet.

Nous accélérerons l'extension du réseau Sentinelles, que vous connaissez : des agents sont formés à la détection chez les policiers de ces moments de fragilité que nous pouvons tous connaître. En 2021, nous avons formé une quarantaine de sentinelles. Le ministère de l'intérieur dégagera les moyens nécessaires afin que près de 2 000 agents aient été formés à la fin de l'année 2022.

À la demande du ministre de l'intérieur, j'ai d'ailleurs organisé dans le cadre du Beauvau de la sécurité une séquence autour de la question du suicide, sans communication, avec des membres des forces de l'ordre. Pour répondre à leurs propositions, le ministre Gérald Darmanin a souhaité annoncer le recrutement d'une vingtaine de psychologues, notamment dans les endroits les plus difficiles pour la police nationale. Les effectifs du service de soutien psychologique opérationnel, créé en 1996, année noire pour la police puisqu'elle avait été tristement marquée par soixante-dix suicides de policiers, s'élèvent maintenant à 120.

Je sais à quel point l'écoute peut transformer des situations et sauver des vies. C'est pourquoi nous avons installé deux lignes d'écoute, avec une vraie cellule de soutien psychologique ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On a le droit d'aller mal et on a le droit d'appeler à l'aide. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4761

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 février 2022](#)